Zemmour condamné pour avoir dit tout haut ce que des millions pensent tout bas

écrit par Christine Tasin | 27 mars 2025

« Ce sont toujours les Thomas qui tombent ***et ce sont toujours les Chahid qui les tuent*** ».

Il se trouvera toujours, bien entendu, des juges pour contester l'affirmation ci-dessus qui vaut à Zemmour une énième condamnation. Il se trouvera toujours, bien entendu, des gens pour enculer les mouches en disant « pas toujours vrai »… Certes. Sauf que les statistiques officielles sont têtues, les Français de souche tuent moins d'immigrés ou de Français d'origine immigrée que le contraire. Et les faits-divers, également, confirment les propos de Zemmour. Même Macron confirmait, en 2022 :

M. Macron a fait référence à une statistique : *« Quand on regarde aujourd'hui la délinquance à Paris, on ne peut pas ne pas voir que la moitié au moins des faits de délinquance qu'on observe viennent de personnes qui sont des étrangers, soit en situation irrégulière, soit en attente de titre. En tout cas dans des situations très*

fragiles et qui viennent souvent de ces filières [d'immigration illégale]. »

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2022/10/31/a-paris-la-moitie-au-moins-des-faits-de-delinquance-viennent-d-etrangers-d-ou-vient-ce-chiffre-cite-par-emmanuel-macron_6148032_4355770.html#:~:text=Macron%20a%20fait%20r%C3%A9f%C3%A9rence%20%C3%A0,soit%20en%20attente%20de%20titre.

Apparemment Macron devrait être bientôt condamné comme Zemmour ! Non ? Pourquoi donc ?

Un juge vient de décréter qu'Éric Zemmour devra payer 9 000 euros pour avoir osé dire une vérité que personne n'a le courage de prononcer sur le meutre de Crépol : Ces mots lui valent aujourd'hui une condamnation pour « injure raciale ».

Une condamnation qui tombe – par un hasard troublant – quand la presse apprend que le jeune Thomas est mort parce que ses assassins le considéraient comme un « putain de gwer » (un « Blanc » en arabe).

La liberté d'expression a donc désormais un prix en France : 9 000 euros.

N'est-il pas étrange que dans un pays qui se targue de défendre la liberté, on puisse être condamné pour avoir nommé une réalité qui dérange ?

« Le Courage de la Vérité » – notre devise chez Reconquête – n'a jamais été aussi coûteux.

Pendant que certains médias peuvent librement diffamer sans conséquence, ceux qui osent dire ce que beaucoup pensent se retrouvent devant les tribunaux. La liberté d'expression s'arrête là où commence le confort des puissants…

Bien sûr, Éric Zemmour fera appel. Car renoncer aujourd'hui, ce serait accepter que demain, vous aussi, vous puissiez être condamné pour avoir simplement dit ce que vous pensez.

Source communiqué de presse de Reconquête